

Le trafic de navette vers l'agglomération bruxelloise

Une mission importante à remplir par le chemin de fer est le transport des ouvriers et des employés de et vers le lieu de travail. Malgré le nombre croissant de voitures privées, le train demeure de loin le principal moyen de transport pour ce trafic de navette. C'est surtout pour les distances relativement longues qu'il est utilisé.

Ces transports se concentrent sur certaines heures formant des pointes caractéristiques et requièrent la mise en ligne d'une capacité de transport considérable qui reste ensuite inutilisée en grande partie.

L'*abonnement social* pour ouvriers et employés, qui est plus avantageux que l'abonnement ordinaire et donne droit, en outre, à une intervention partielle de l'employeur, peut être obtenu par l'immense majorité des travailleurs.

Plus de 84.000 de ces abonnements sont émis rien qu'à destination de l'*agglomération bruxelloise*.

Les principales provinces de départ sont :

— Flandre orientale	: 31.000
— Brabant	: 30.000
— Hainaut	: 10.200
— Anvers	: 6.500
— Flandre occidentale	: 2.450
— Namur	: 1.800

L'*abonnement ordinaire* à parcours limité est utilisé à destination de l'agglomération bruxelloise par plus de 24.000 employés dont les revenus dépassent la limite fixée pour la délivrance de l'abonnement social. Les provinces d'origine de ces travailleurs peuvent se classer comme suit :

— Brabant	: 11.180
— Flandre orientale	: 3.930
— Anvers	: 3.710
— Hainaut	: 3.220
— Namur	: 750
— Liège	: 660

Le nombre d'*abonnements scolaires* à un déplacement aller-retour par jour, avec Bruxelles comme destination, s'élève à 6.070, dont 3.760 (soit 62%) au départ du Brabant. Les autres provinces de départ sont principalement : Anvers 810, Flandre orientale 670 et Hainaut 580.

Les cinq gares de la jonction Nord-Midi écoulent en moyenne 155.000 voyageurs par jour à l'arrivée et autant au départ.


Outre les abonnés précités, ce chiffre comprend les voyageurs munis de billets, d'abonnements réseau, d'abonnements touristiques de 5, 10 ou 15 jours et d'abonnements scolaires à un déplacement par semaine.

Ces 155.000 voyageurs se répartissent comme suit entre les cinq gares de la jonction :

— Bruxelles Central	: 60.000
— Bruxelles Midi	: 50.000
— Bruxelles Nord	: 38.000
— Bruxelles Congrès	: 4.000
— Bruxelles Chapelle	: 1.200

Les autres gares bruxelloises se classent comme suit :

— Bruxelles Quartier Léopold	: 12.000
— Jette	: 6.000
— Schaerbeek	: 5.800
— Berchem-Ste-Agathe	: 2.100
— Forest Midi	: 1.800



Abonnements sociaux



FLANDRE ORIENTALE: 31.000



BRABANT: 30.000



HAINAUT: 10.200



ANVERS: 6.500



FLANDRE OCCIDENTALE: 2.450



NAMUR: 1.800

Abonnements ordinaires



BRABANT: 11.180



FLANDRE ORIENTALE: 3.930



ANVERS: 3.710



HAINAUT: 3.220



NAMUR: 750



LIEGE: 660